

Objet : Communication Vivapoly 2025 - Réponse d'associations de la Convergence

À : Madame Anna Fontcuberta i Morral, Présidente de l'EPFL et Monsieur Ambrogio Fasoli, Vice-président pour les affaires académiques

CC : Mediacom, Agepoly, Assemblée d'École, la Convergence, associations estudiantines EPFL

De : Ingénieurs du monde, Planqueer, Polyquity, Unipoly

Date : Le 16 juin 2025

Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président,

C'est avec indignation et consternation accrues que nous nous adressons à vous suite à votre communication du 12 juin au sujet de Vivapoly. Votre version des faits est non seulement partielle et partiiale, mais elle omet dangereusement la violence initiée par l'institution elle-même et cherche à criminaliser un mouvement politique légitime. Cette posture répressive interroge fortement sur la crédibilité des initiatives de dialogue que vous mettez en avant. En effet, un dialogue ne peut être sincère lorsqu'en parallèle la critique est accueillie par des menaces de poursuites pénales.

Votre e-mail, en se concentrant uniquement sur la forme d'une action militante, omet délibérément de mentionner le fond : le contexte insoutenable de la politique d'apartheid, de colonisation et des actions génocidaires menées par l'État d'Israël à l'encontre du peuple palestinien.

Avant toute chose, nous dénonçons avec la plus grande fermeté la violence physique exercée par vos propres agent·x·es de sécurité contre des étudiant·x·es lors de la manifestation du 22 mai. Nous avons été témoins de bousculades et avons vu des agent·x·es de sécurité sortir des sprays au poivre face à des étudiant·x·es. Que l'on en fasse usage ou non, un tel recours à la force est absolument inacceptable, qui plus est sur un campus universitaire qui devrait être un sanctuaire de débat et de sécurité, non un lieu de répression. Au même titre que vous, nous nous permettons de vous signaler que ces agressions physiques sont elles-mêmes punissables par la loi, notamment au titre des articles 126 (voies de fait) et 181 (contrainte) du Code pénal suisse.

En tentant de garantir un climat prétendument « sûr », vous avez en réalité autorisé vos agent·x·es à agresser physiquement des membres de votre communauté. Ce n'est malheureusement pas la première fois que nous observons ou que l'on nous rapporte des comportements disproportionnés et intimidants de la part des services de sécurité sur le campus. Cette escalade est intolérable et s'inscrit dans la continuité d'une politique de répression de la mobilisation pro-palestinienne sur le campus, comme en témoigne l'évacuation par la police d'occupant·x·es pacifiques en mai 2024.

Par ailleurs, qualifier les slogans de nos camarades de « haineux » sans jamais interroger la violence qui les motive est, selon nous, une faute politique et morale. La manifestation n'était pas un acte de haine contre des individus, mais une protestation politique légitime contre la normalisation, sur notre campus, d'un État qui bafoue le droit international.

D'une part, des slogans comme « Free, Free Palestine » sont des appels universels à la liberté et à l'autodétermination. Qualifier ces slogans de menaçants revient à choisir d'ignorer l'appel universel à la liberté qu'ils contiennent.

Quant à des slogans plus vifs comme « Tout le monde déteste les sionistes », il est essentiel de les comprendre pour ce qu'ils sont : le rejet total d'une idéologie politique, le sionisme, et non d'un groupe religieux ou ethnique. C'est l'expression d'une colère face à un projet colonial et à des crimes de guerre. Le langage est fort, car la situation qu'il dénonce est d'une violence extrême.

Ces protestations sont une réponse directe à la complicité de l'EPFL avec un État dont les actions sont qualifiées de plausiblement génocidaires par la Cour Internationale de Justice (CIJ). Parler de « convivialité » alors que des membres de notre communauté voient leur peuple se faire massacrer est, au mieux, indécent.

Ensuite, concernant les affiches découvertes sur le campus, nous y voyons avant tout l'expression d'une colère brute et désespérée. Cette colère, nous la comprenons. Elle est la conséquence directe de l'horreur quotidienne vécue par le peuple palestinien et du silence assourdissant d'institutions comme la nôtre, mais aussi d'une frustration bien plus locale : le sabotage systématique de toute communication en faveur de la Palestine. Voir les affiches qui annoncent des conférences ou des événements être sans cesse arrachées ou recouvertes par des individus ou des associations sionistes, crée un sentiment d'impuissance et de censure qui mène inévitablement à des expressions de rage plus extrêmes.

En tant qu'associations, nous nous distançons de toute incitation à la violence personnelle et sommes convaincu·x·es que le recours à un langage dégradant n'est pas la voie la plus stratégique pour notre lutte. Cependant, l'indignation sélective de votre part est révélatrice : vous vous focalisez sur les mots d'une affiche anonyme pour mieux détourner le regard de la violence systémique d'un État. Il est essentiel de distinguer cet acte isolé – symptôme d'une rage née du contexte actuel – de l'action politique organisée. Les mettre sur le même plan revient à créer une diversion pour ne pas avoir à répondre aux revendications politiques de fond. Nous dénonçons fermement cette manœuvre de diversion.

Enfin, le point qui nous alarme le plus est la menace de poursuites pénales via l'article 261bis et le deux poids deux mesures qu'elle révèle. Comme l'ont souligné nos camarades de l'association Unipoly, votre direction établit une distinction révoltante : la prétendue « violence » de slogans est judiciaire, tandis que la violence bien réelle de vos agents est passée sous silence. Vous criminalisez ainsi un discours politique, l'antisionisme, tout en protégeant un autre, le sionisme.

Il nous semble important de clarifier les termes :

L'antisionisme est une position politique qui s'oppose au sionisme, c'est-à-dire une idéologie et un projet politique colonial qui a conduit à l'expulsion de centaines de milliers de Palestiniens de leurs terres en 1948 (la Nakba) et qui justifie aujourd'hui un régime d'apartheid et d'occupation militaire. L'antisionisme n'est pas l'antisémitisme, et cette confusion, entretenue par les défenseurs de la politique israélienne, est une stratégie visant à faire taire toute critique.

Le sionisme, en tant qu'idéologie d'État, est la cause directe de la souffrance et de l'oppression du peuple palestinien, voir de son anéantissement.

La question que nous vous posons est donc la suivante : comment la promotion active d'une idéologie politique, le sionisme, qui se traduit par des politiques de dépossession et de mort, peut-elle être jugée compatible avec les valeurs d'inclusivité de l'EPFL, alors que la critique de cette même idéologie est qualifiée de « haineuse » et signalée aux autorités ? En signalant des étudiant·x·es, vous instaurez un climat de censure et prenez clairement parti pour l'opresseur.

Notre analyse est d'ailleurs loin d'être isolée. Nous tenons à saluer et à nous joindre à la prise de position courageuse qu'un membre de la communauté EPFL vous a récemment fait parvenir et que nous mettons en pièce jointe de ce courrier.

En définitive, votre communication a échoué à rassurer qui que ce soit, si ce n'est celles et ceux qui soutiennent un statu quo violent. Pour que vos mots sur le « vivre ensemble » aient un sens, ils doivent s'accompagner d'actes forts.

Par conséquent, nous exigeons que vous preniez vos responsabilités face à la violence de vos propres agents de sécurité, en présentant des excuses publiques et en lançant une enquête indépendante et transparente menant à des sanctions disciplinaires à la hauteur de la faute. Parallèlement, s'il y en a, nous exigeons que toute poursuite ou sanction à l'encontre des étudiant·x·es soit immédiatement abandonnée, car l'EPFL ne doit pas se faire le bras armé de la répression. Sur le plan institutionnel nous exigeons une prise de position claire en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et la condamnation des violations du droit international par l'État d'Israël. La prétendue neutralité qui vous empêcherait d'agir n'est plus d'actualité, comme l'a démontré le courage de notre voisine l'UNIL, en cessant sa collaboration avec l'Université hébraïque de Jérusalem pour des raisons éthiques et de respect du droit. Ce précédent prouve que prendre position est une responsabilité morale. Cet engagement doit enfin se traduire par la mise en place d'une politique claire conditionnant la présence d'associations sur le campus au respect et à la promotion des droits humains.

Nous tenons à réaffirmer notre solidarité sans faille avec le peuple palestinien. Notre engagement pour un campus plus juste et respectueux des droits humains se poursuivra avec la même conviction, aux côtés de nos allié·x·es.

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président, l'expression de nos salutations militantes et déterminées.

Ingénieurs du monde, Planqueer, Polyquity, Unipoly

